



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 12 septembre 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le vendredi 12 septembre à 20h00 sous la présidence de Christian GARIOUD, Maire, à la suite de la convocation adressée le 6 septembre 2025

**Présents** : ALMAÏDA Marie - BONASSI Stéphane - COTTAREL Guy-Noël - GARIOUD Christian - JACQUET Patricia - LEGLISE Sébastien - REVOL Gilbert

**Excusés** BLANCHET Alain - GONSETH Mathilde- MIGUET Corinne - PADEY Guillaume

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Le quorum est atteint.

Le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Patricia JACQUET est élue secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT

A l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 4 juillet est approuvé par les conseillers municipaux.

### ❖ APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2024, PRIX ET QUALITE DU TRAITEMENT DES DECHETS

Monsieur le Maire présente de manière succincte le rapport sur le prix et la qualité de service public d'élimination des déchets transmis par mail à l'ensemble des conseillers municipaux le 31 août 2025 et présenté et validé en Conseil Communautaire le 16 juin 2025.

### Bilan déchets 2024

	Tonnage	Dépenses	Recettes	Ecart	
OM	1251	369 280 €	707 234 €	337 954 €	295€/T
Déchetterie	2599	363 045 €	44 288 €	-318 757 €	123€/T
Tri sélectif	759	179 446 €	128 330 €	- 51 116 €	67€/T
Divers+int+com		36 867 €	- €	- 36 867 €	
		948 638 €	879 852 €	- 68 786 €	
Excédent 2023			200 829 €		
total			1 080 681 €		
Résultat			132 043 €		
Invests		61 945 €	48 265 €	- 13 680 €	
		1 010 583 €	1 128 946 €	118 363 €	
Report en exploitation sur 2025 : 118363€					

Après avoir écouté les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité ;  
Le conseil municipal,  
APPROUVE le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2024.

❖ **APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU**

Monsieur le Maire présente de manière succincte le rapport sur le prix et la qualité de service du service public eau potable de l'année 2024, transmis par mail à l'ensemble des conseillers municipaux le 31 août 2025 et présenté et validé en Conseil Communautaire le 16 juin 2025.

Après avoir écouté les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité ;  
Le conseil municipal,  
APPROUVE le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

❖ **APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU SPANC**

Monsieur le Maire présente de manière succincte le rapport sur le prix et la qualité de service du service public d'assainissement non collectif de l'année 2024, transmis par mail à l'ensemble des conseillers municipaux le 31 août 2025 et présenté et validé en Conseil Communautaire le 16 juin 2025.

Après avoir écouté les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité ;  
Le conseil municipal,  
APPROUVE le rapport 2024 sur le prix et la qualité de service assainissement non collectif 2024.

❖ **POINT SUR LES TRAVAUX DU PRESBYTERE (APPELS D'OFFRES)**

Suite à l'ouverture des candidatures, le choix des entreprises a été fait fin août. Le montant estimatif des travaux est 125 000€ HT.

Nous avons obtenu une 1ère subvention de l'Etat de 50 000€, nous attendons une 2<sup>ème</sup> subvention du département fin mai 2026.

La première réunion de chantier s'est tenue le 12 septembre, celle-ci a porté sur le plan de prévention et de sécurité, le planning d'intervention des entreprises.

Les travaux débuteront début octobre pour se terminer en janvier 2026.

La salle communale étant mise à disposition des intervenants, nos associations ne pourront pas utiliser la salle durant cette période.

❖ **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT EMPLOYE COMMUNAL**

Le contrat à durée déterminée d'un an de notre employé communal, Franck DEVRON- GAILLOT se termine le 30 novembre 2025.

Il est actuellement sur un poste d'adjoint technique territorial avec une durée hebdomadaire de 4 heures.  
Le contrat sera renouvelé le 1<sup>er</sup> décembre pour 1 an.

❖ **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES**

**Travaux divers**

- **Parking** : les travaux de génie civil sont terminés ainsi que la mise en place de l'éclairage.
- **chemin de la Fournaz** : Pour permettre le passage d'engins agricoles, ce chemin, à deux endroits sera remis à la largeur de 3.80m.
- **Proposition de la Région AURA** : celle-ci propose la mise à disposition gratuite d'un barnum pour les communes. La commune de Loisieux va déposer un dossier.

**- CCY : Transport à la demande :**

La communauté de communes de Yenne facilite l'accès au déplacement pour ses habitants en mettant en place un service de transport à la demande (TAD).

**A retenir :**

- ✓ Trajet à l'unité : 2 €
- ✓ Service ouvert le lundi après-midi de 14h à 17h30 et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (hors jours fériés)
- ✓ Plusieurs points de dépose sur les communes suivantes : Yenne, Novalaise, St Jean de Chevelu, la Balme
- ✓ Renseignements et inscriptions sur [www.ccyenne.fr](http://www.ccyenne.fr) ou en contactant France Services au 04.79.36.54.70
- ✓ Réservation : Au plus tard la veille avant 12h00 en appelant la centrale de réservation au 04 8000 7000
- ✓ Règlement à bord (espèce ou chèque)

Fin de la séance à 22 heures 30

*Les réunions du conseil municipal sont publiques. Si vous avez des remarques à formuler sur les décisions prises, n'hésitez pas à vous exprimer.*

Le Maire  
Christian GARIOUD

